

Élan Lyon Une école de l'égalité des chances pour la danse

Un nouveau projet du CN D



Après la création d'Élan à Pantin, ouverture d'Élan à Lyon

Fort de l'expérience de la première école de l'égalité des chances mise en place à Pantin en septembre 2021 (1^{er} promotion 2021-2022, 2^e promotion 2022-2023), l'école de l'égalité des chances à Lyon peut aujourd'hui s'inventer, se construire et s'adresser aux jeunes du territoire lyonnais.

Les artistes qui constituent le secteur de l'art chorégraphique ne sont pas représentatifs de notre société dans sa diversité et une discrimination s'opère toujours aujourd'hui, dès l'enfance, quant aux capacités d'accès à ses métiers. La diversité des origines migratoires et sociales qui constitue la population française ne doit pas seulement être visible dans le champ des cultures urbaines. Permettre à des jeunes « moins privilégiés » d'avoir un complément de formation pour tenter les concours des écoles supérieures et de les intégrer, pour passer un cap sur le plan technique et artistique afin d'envisager une carrière professionnelle de danseuse et danseur, ou tout simplement encore interroger sa détermination à poursuivre cette voie, tels sont les enjeux d'une formation spécifique portée par le CN D sur ses territoires d'implantation (Pantin et Lyon).

La création d'une école de l'égalité des chances pour la danse est nécessaire pour permettre à chacun et chacune de poursuivre des études supérieures dans ce domaine et pour stimuler la créativité d'un art. Cette école s'inscrit en complémentarité avec l'engagement du CN D pour l'Éducation artistique et culturelle : égalité d'accès à la sensibilisation pour la découverte d'un art et à la pratique de la danse, vecteur d'épanouissement et de construction de soi.

Enjeux et grands principes

Intervenir au bon moment du parcours

Puisque l'objectif est bien l'accès à un métier et non la seule sensibilisation à un art, nos cibles sont les jeunes pratiquant déjà la danse et dont les capacités pourraient leur permettre de tenter la voie de la professionnalisation. L'enjeu est donc celle de « rattraper » les jeunes talents en décrochage pendant l'apprentissage lorsqu'ils sont face à une ambition qu'ils croient sans issue. Il convient d'en déjouer les raisons et les objectiver pour agir à cet endroit.

Un enjeu national mais d'abord local

L'ouverture d'écoles de l'égalité des chances pour la danse est un enjeu national. Là où le monde de la musique, du théâtre ou encore du cinéma à l'instar de CinéFabrique sur le territoire lyonnais, ont pris cette problématique en main, la danse ne bénéficie pas encore de ce type de dispositif. Sur le plan opérationnel, au regard de l'âge et des moyens financiers des jeunes qui en sont destinataires, il ne peut s'inscrire dans sa réalisation que dans une dimension territoriale de proximité. Élan permet au CN D de participer à la dynamique des pouvoirs publics pour réduire les inégalités et favoriser l'insertion. En région Auvergne-Rhône-Alpes et plus spécifiquement sur le territoire lyonnais, le CN D à Lyon pourra s'appuyer sur des chorégraphes de renom tels que Maguy Marin ou encore Yuval Pick qui sont moteurs autant dans les domaines de la création chorégraphique, des actions de formation et de médiation, de l'éducation artistique et culturelle. Ils partagent les valeurs qui fondent Élan. Ces grandes figures de la danse pourront transmettre leur savoir et leur expérience aux élèves d'Élan. C'est un projet exploratoire qui rentre pleinement dans les objectifs de démocratie culturelle et des droits culturels.

Un accompagnement qui s'appuie sur les ressources du CN D

Le CN D à Lyon s'appuiera sur son équipe et les différents départements du CN D pour emmener les élèves vers une progression de leur niveau artistique tout en ouvrant vers une diversification des contenus. Du département Transmission & Métiers en passant par la culture chorégraphique via le département du Patrimoine, c'est autant d'ouvertures pour enrichir leur connaissance de la danse y compris sa structuration sectorielle.

Cette année « accélératrice » doit permettre aux participants qu'ils :

- se déterminent quant à la volonté ou pas de suivre le chemin d'un métier artistique ;
- s'autorisent à penser que les formations supérieures sont pour eux et à se préparer à l'entrée dans les écoles supérieures si c'est leur choix ;
- sachent que l'accès au métier leur est ouvert et amorcent leur route vers la professionnalisation ;
- se dotent d'outils et de méthodes pour être autonomes dans leur pratique (santé, recherche d'informations sur les auditions, comment construire un CV...) et mieux s'orienter ;
- allient compétences dans la pratique d'un art et acquisition d'un bagage culturel.

Mise en œuvre de l'école de l'égalité des chances

Public

Élan s'adresse à des jeunes (entre 15 et 19 ans) qui ont une pratique de danse avec un niveau technique doublé d'une singularité artistique suffisamment forte pour permettre une perspective de professionnalisation. Ils sont déjà engagés dans un cursus au sein d'un établissement d'enseignement initial de type MJC, lycées avec un cursus danse, centres social et culturel, associations de danse, conservatoires...

Mentore

Julie Guibert, artiste et directrice du Ballet de l'Opéra de Lyon.

Recrutement

Le recrutement se fera en collaboration avec les équipes pédagogiques des structures du territoire avec lesquelles le CN D va collaborer pour identifier les jeunes susceptibles d'intégrer Élan. Elles identifieront des élèves au sein de leurs classes qui correspondent aux critères d'éligibilité à l'École de l'égalité des chances :

- Potentiel artistique ;
- Contexte socio-économique qui peut entraver les ambitions ;
- Forte motivation pour la danse, persévérance et curiosité.

Les élèves intéressés postuleront sur la base du volontariat.

La sélection se déroulera sous forme d'un atelier de danse contemporaine suivi d'un entretien individuel.

Le cursus demande une réelle assiduité et un engagement important.

Les critères sociaux sont les mêmes que ceux définis pour Élan à Pantin.

Projet pédagogique

Temporalité

La formation de l'École de l'égalité des chances se déroule sur une année scolaire.

Les sessions de formation sont organisées pendant les périodes de vacances scolaires (une semaine sur deux) et durant certains week-ends (samedi), les soirs de la semaine étant réservés à leur pratique dans leur structure d'enseignement respective.

Quel enseignement ?

Élan fait le choix de la danse contemporaine puisque la majorité des compagnies appartiennent à cette esthétique (donc plus de potentiel d'embauches). Il est impossible d'être sur tous les terrains, même si l'ouverture sur d'autres esthétiques doit faire partie de la formation. Par contre, les élèves qui postuleront à Élan pourront être dans des formations de pratiques et d'esthétiques différentes et l'accès ne sera donc pas restreint aux seuls élèves en contemporain.

Contenus pédagogiques

L'École de l'égalité des chances consiste en une formation sous forme de modules complémentaires aux parcours des élèves au sein de leurs écoles de formation initiale.

Le CN D à Lyon assurera la maîtrise pédagogique et administrative de la formation en collaboration avec des artistes et professionnels du territoire lyonnais pour assurer les cours.

Les partenaires de l'école de l'égalité des chances : le CNSMDL (Conservatoire national supérieur Musique et Danse de Lyon), le CCNR (Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape), le Ballet de l'Opéra National de Lyon, La Maison de la Danse, La Biennale de la Danse, RamDam un centre d'art, Les SUBS, La CinéFabrique (École nationale Supérieure de cinéma).

Volumes horaires

5 semaines de formation pendant les vacances scolaires et 6 samedis dans l'année

Modules du lundi au vendredi (une semaine par vacances scolaire) : 10:00 - 17:00 avec une thématique différente abordée par module.

Samedis : 14:00-20:00 orientés sur la rencontre et des temps d'échanges avec des artistes.

Volume global de formation : 30 jours soit 220 heures de formation

La formation est collective, elle alterne :

- cours techniques et accompagnement artistique encadrés par des artistes / chorégraphes ;
- temps d'ateliers et de pratique en studio ;
- rencontres avec des artistes ;
- rencontres avec les juristes des ressources professionnelles (département Transmission et Métiers du CN D) pour aborder les questions des conditions d'exercice du métier de danseur, l'organisation du secteur chorégraphique en France, la rédaction d'un CV... ;
- sensibilisation aux sujets de santé (prévention, nutrition, préparation à l'effort et récupération) ;
- apports théoriques (culture chorégraphique et histoire de la danse) ;
- construction d'un parcours du spectateur (autour de 6 à 8 spectacles dans l'année afin de développer un regard critique sur des œuvres).

Organisation

Équipe

Ce projet est mis en œuvre par le CN D à Lyon sous l'autorité de Davy Brun, son directeur. Julie Guibert en est la mentore, accompagnée par de nombreux artistes et intervenants. Julie Guibert s'appuiera sur Maryann Perrone (conseillère pédagogique au CN D Lyon) pour la conception des modules et pour choisir les intervenants. L'ensemble des départements du CN D (Pantin et Lyon) sera également partie prenante.

Julie Guibert

Julie Guibert débute sa carrière de danseuse en 1991 au sein de la compagnie Maryse Delente à Vaux-en-Velin. Elle rejoint ensuite le Ballet du Nord en 1995, puis le Ballet Cullberg de 1998 à 2003 (*Lac des cygnes*, *Belle au bois dormant* de Mats Ek). Elle rejoint le Ballet de l'Opéra de Lyon en 2003 et travaille avec William Forsythe et Christian Rizzo. A partir de 2005, en tant que freelance, elle danse pour Russell Maliphant (*Push*, 2005), Stijn Celis (*Devant l'arrière-pays*, Festival d'Avignon, *sujet à vif* 2007), Herman Diephuis (*Ciao Bella*, 2009 ; *Exécutions*, 2011 Centre Pompidou), Richard Siegal (*Glossopoïea*, Centre Pompidou 2009), Mélanie Perrier (*Nos charmes n'auront pas suffi*, Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis 2014), Fabrice Lambert (*Jamais assez*, festival d'Avignon 2015), ainsi que pour Christian Rizzo qui lui a écrit un solo en 2007 pour Montpellier danse (*bc*, janvier 1545, fontainebleau) et l'a comptée parmi les interprètes de *ad noctum* (2015), *le syndrome Ian* (2016), ou *une maison*, pièce créée en mars 2019. Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en 2017, elle occupe le poste de directrice du Ballet de l'Opéra de Lyon depuis mars 2020.

Maryann Perrone

Maryann Perrone a été formée à la danse aux États-Unis (Boston). Elle est titulaire du Certificat d'Aptitude de danse contemporaine et d'un Master 2 en Anthropologie de la danse. En tant qu'artiste et pédagogue, elle a créé de nombreux projets artistiques et interculturels en milieu scolaire. Maryann Perrone a également créé le département de danse à l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Villeurbanne. Plus récemment, elle a été professeure de danse et de théorie à Salem State University et Endicott College (université) et est actuellement conseillère pédagogique et responsable de la formation au diplôme d'État en danse contemporaine au CN D à Lyon. En tant que danseuse et assistante, elle a travaillé notamment avec David Drouard, Josette Baiz, Miguel Lopez et Susan Rose.

Planning promotion 2023 / 2024

Lancement de la première promotion en août 2023

Rétroplanning

Janvier 2023 à avril 2023

– Conception et élaboration du projet, des objectifs et du contenu pédagogique

À partir de mai 2023

– Contacts et rencontres avec des partenaires potentiels : artistes et structures artistiques

– Identification des élèves qui participeront à la journée de rencontre et d'échange

Juin - juillet 2023

– Sélection des 16 danseuses et danseurs

– Réunion avec les élèves et leurs parents

Fin août 2023

– Premier module

Calendrier prévisionnel des modules

En attente du calendrier scolaire 2023 - 2024

Une semaine intensive par vacances scolaires et 6 samedis dans l'année.

Budget

Élan Promotion 2023/2024

Dépenses		
		Coût (TTC)
Conception et suivi pédagogique Élan 2023 – 2024		€ 21 000
Formation session	Rémunération des intervenants (180h)	€ 17 000
Frais annexes formateurs	Défraiement et déplacement des intervenants	€ 6 000
Frais annexes participants	Déjeuner pendant les modules, places de spectacles	€ 6 000
Total		€ 50 000
Recettes		
Mécénat demandé		€ 50 000

Contacts

Davy Brun

Directeur

+33 (0)4 72 56 10 70

davy.brun@cnd.fr

Maryann Perrone

Conseillère pédagogique

+33 (0)4 72 56 10 77

maryann.perrone@cnd.fr

**CN D**

Centre national de la danse
1, rue Victor-Hugo, 93507 Pantin cedex – France
40 ter, rue Vaubecour, 69002 Lyon – France
Licence L-R-21-7749 / 7473 / 7747
SIRET 417 822 632 000 10

Le CN D est un établissement public à caractère industriel
et commercial subventionné par le ministère de la Culture

Président du Conseil d'administration
Rémi Babinet

Directrice générale
Catherine Tsekenis

Conception graphique
Casier / Fieuchs et les équipes du CN D

Images
© **Valentin Russo**

Retrouvez l'ensemble de la programmation
sur cnd.fr